

Bus « Macron » : un an après, qu'est ce qui a changé pour les voyageurs ?

4 août 2016 à Rennes – Un an après sa libéralisation le marché du bus longue distance tient-il toutes ses promesses ? Le site KelBillet.com, qui compare les offres de train, bus, covoiturage et avion dresse un premier état des lieux du marché des autocars et de ses retombées économiques.

Plus de 1,86 millions de passagers séduits par le bus.

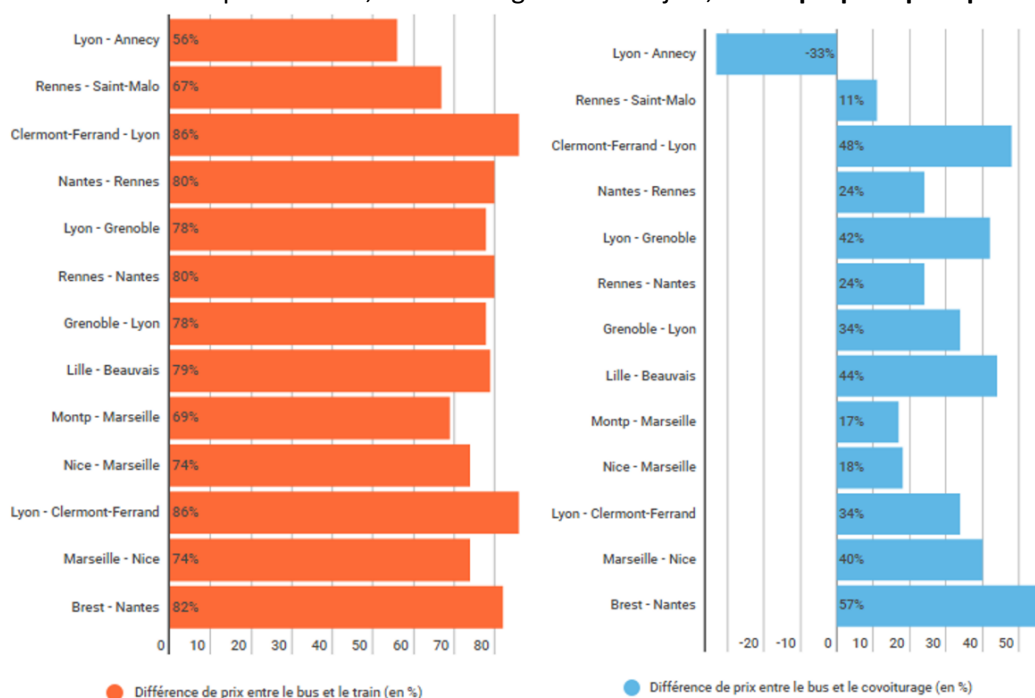
Depuis l'adoption en août 2015 de la loi Macron, qui a permis la libéralisation du bus longue distance, près de 2 millions de voyageurs¹ ont pris le bus. **Sur les 8 derniers mois KelBillet.com enregistre +125% de recherches de trajets en bus.** Et l'ARAFER +69% d'augmentation du nombre de passagers au premier trimestre 2016. Des chiffres qui devraient continuer à croître avec la densification du réseau, et malgré la consolidation en cours (nous sommes passés de 6 à 3 compagnies de transport au mois de juillet 2016). **En chiffres, 191 lignes et 858 liaisons directes étaient recensées au 31 mars 2016.**

Une tendance qui se confirme sur le site KelBillet.com : le bus représente 26% des offres sélectionnées pas les usagers au mois de juillet 2016 (vs 19% en janvier). Le chiffre d'affaire lié au bus a lui aussi augmenté de 90% entre novembre 2015 et juillet 2016.

« Au retour d'un voyage en Amérique du sud où le bus est un moyen de transport très répandu et bon marché, je me suis demandé pourquoi nous n'avions pas cette offre en France. Ma problématique première c'est le budget. Quand j'ai trouvé un aller-retour Angers-Paris pour 8€, le choix était vite fait » nous explique Valentin, voyageur aguerri.

Le bus : leader incontesté sur les prix.

Selon une étude réalisée par KelBillet, sur une vingtaine de trajets, **le bus propose presque toujours**



¹ 1,86 millions selon le bilan 1er trimestre 2016 de l'ARAFER « Analyse du marché libéralisé des services interurbains par autocar »

le meilleur prix, comparé aux modes de transports concurrents. Les différences de prix fluctuent de 11% à 86% selon le mode de transport avec lequel il est comparé.²

A titre d'exemple, pour un trajet Paris-Rennes au départ le 10 août, le bus est en moyenne 62% moins cher que le train, et 33% moins cher que le covoiturage.³

Comment expliquer une telle différence de prix ? La concurrence d'abord. Les différentes compagnies sont en confrontation sur un quart des trajets (221 liaisons sur 858 sont commercialisées par au moins deux opérateurs). 89% des voyageurs au premier trimestre avaient le choix entre plusieurs opérateurs pour réaliser leur voyage. Le contexte économique aussi. Avec la baisse des prix du pétrole, les transports terrestres sont aujourd'hui plus compétitifs.

De ce point de vue, la baisse des tarifs voulue par la loi Macron tient toutes ses promesses. La rentabilité est aujourd'hui mise de côté par les opérateurs pour tenter de gagner des parts de marché. Mais la récente consolidation du marché devrait progressivement amener à une hausse des prix.

LE COMPARATIF

KelBillet

Trajet

Paris → Rennes

le mercredi 10 août 2016

Recherche effectuée sur KelBillet.com le 25/07/2016

TRAIN

26€⁰⁰

2H20

BUS

9€⁰⁰

4H45

COVOITURAGE

15€⁰⁰

3H15

AVION

140€⁰⁰

1H00

Les voyageurs ouverts aux changements

Avec le bus, les voyageurs ont une option de plus pour se déplacer. Après les offres de train ou de vols low-cost, et le succès du covoiturage, le bus propose un nouveau moyen de rejoindre ses proches à bas prix. **Face à au choix toujours plus grand les voyageurs semblent plutôt opportunistes, et changent de moyen de transport selon leurs besoins.** Une problématique dont KelBillet s'est fait le spécialiste. C'est le premier site qui propose de comparer les tarifs de tous les modes de transport (train, bus, covoiturage et avion) en une seule recherche et pour un même trajet. Selon le site, après comparaison, **48% des utilisateurs choisissent un autre mode de transport que celui qu'ils sont venus chercher initialement.**

« Les utilisateurs de KelBillet.com viennent chez nous pour trouver la meilleure offre. 1 utilisateur sur 2 sélectionne un mode de transport différent de celui qu'il est venu chercher, et cela profite largement au bus qui a des tarifs très compétitifs » commente Yann Raoul fondateur de KelBillet.

² L'étude compare les offres de train, bus et covoiturage sur des trajets entre 60 et 150 km.

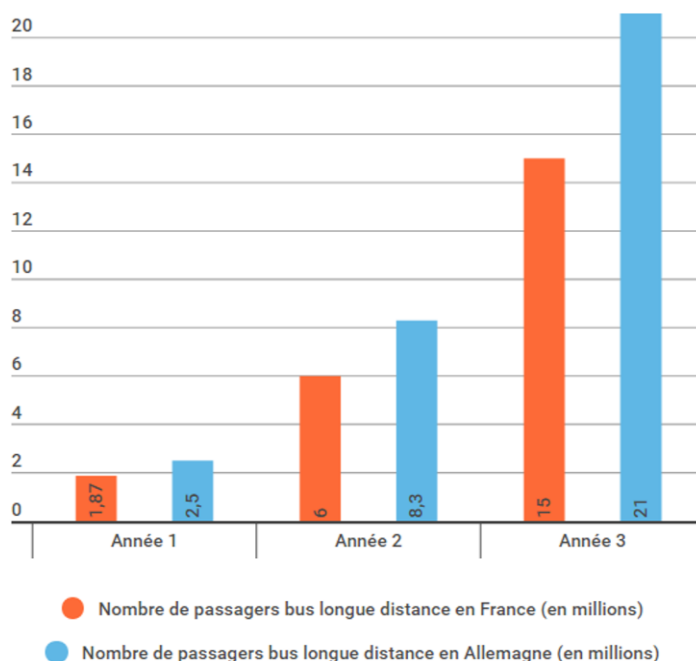
³ Sur la base d'une recherche réalisée le 25 juillet 2016.

Vers 15 millions de passagers à l'horizon 2018

Grâce à la qualité du service à bord, aux prix compétitifs, et aux liaisons transverses, le bus devrait continuer de séduire bon nombre d'utilisateurs dans les années à venir.

« Les bus sont propres et bien équipés : wifi, boisson, etc. Côté confort certaines compagnies sont un peu rudimentaires, mais c'est acceptable pour des voyages de moins de 5h » ajoute Valentin.

Avec le même rythme de croissance que nos voisins Allemands, **le bus pourrait transporter jusqu'à 15 millions de voyageurs en 2018**. Sur les deux années qui ont suivi le lancement du bus en Allemagne, le nombre de passagers a augmenté respectivement de 230% et de 150%. Pour franchir le cap des 10 millions de passagers le bus longue distance français devra continuer la pédagogie sur son offre et réussir à se faire connaître du grand public.



Des emplois créés et 21,5 millions d'euros générés

Directement inspiré de la libéralisation du marché Allemand de 2013, la loi Macron vise une baisse des prix pour les utilisateurs et la création de nouveaux emplois. **Plus de 1200 emplois ont été créés depuis août dernier. Et 21,5 millions d'euros ont été générés depuis l'ouverture du marché.** Un premier bilan encourageant mais à contraster avec celui de nos voisins d'outre Rhin. Un an après la libéralisation de son marché, l'Allemagne comptait 160 millions d'euros de chiffre d'affaires pour 8,2 millions de voyageurs en bus. Un écart qui peut s'expliquer par la qualité de l'offre de train en France et par le succès du covoiturage qui ralentit la progression du bus. Pour KelBillet aussi l'impact économique est important. L'équipe a grandi depuis l'arrivée du bus et une dizaine de recrutements sont prévus sur l'année 2016 pour s'adapter à un marché en pleine évolution et une concurrence intermodale accrue.

Informations et demandes d'interviews :

Pierre-Emile Faroult – 02 30 96 01 91
pierre-emile@kelbillet.com

A PROPOS DE KELBILLET

Train. Bus. Covoiturage. Avion. Tout est là. A chaque recherche KelBillet compare les horaires et les prix de tous les modes de transport.

Avec 4 millions de visites par mois, KelBillet est le premier comparateur européen de trajets entre 100 et 1000 kilomètres. Son audience a augmenté de 500 % en cinq ans.

En 2015, KelBillet a créé deux nouvelles offres : gopoli pour le marché européen, et kelbus.fr qui réunit sur un seul site les offres de trajets en bus longue distance.

Espace presse & kit média : <http://www.kelbillet.com/blog/espace-presse-kit-presse/>

Contact presse : Pierre-Emile Faroult - pierre-emile@kelbillet.com - +33 2 30 96 01 91

